

MAIRIE DE CHAPONNAY  
69970 CHAPONNAY  
(RHÔNE)

Tél. 04.78.96.00.10

## DECISION DU MAIRE

### OBJET : TRAVAUX DE GENIE CIVIL PARKING RESISTANCE

Le Maire,

Vu la délibération n°2020-23 du 28 mai 2020, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique,

Considérant la nécessité de créer un nouveau réseau sous terrain viable, parallèle à l'existant,

Considérant la proposition établie par la Société SERFIM T.I.C (69633 VENISSIEUX CEDEX) pour un montant total de 4 461,84 € HT soit 5 354,21 € TTC,

### DECIDE

- Article 1 : La signature d'un bon de commande avec la Société SERFIM T.I.C (69633 VENISSIEUX CEDEX) pour un montant total de 4 461,84 € HT soit 5 354,21 € TTC, en vue de créer un nouveau réseau sous terrain viable, parallèle à l'existant.
- Article 2 : Le responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Monsieur le comptable public, publiée sur le site internet de la collectivité et notifiée à l'entreprise.

CHAPONNAY, le 05-11-2024,  
Le Maire,  
Raymond DURAND



Certifié exécutoire  
En Préfecture, le 05/11/2024  
Et de la publication, le 05/11/2024